



Paris, le 28 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE BOUYGUES

RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE L'OPTION POUR LE PAIEMENT EN ACTIONS DU DIVIDENDE 2013

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte entre le 5 mai et le 20 mai 2014, a été largement exercée par les actionnaires de Bouygues : 79,1 % des droits ont été exercés en faveur de ce mode de paiement.

En conséquence, 15 908 913 actions nouvelles seront émises, représentant 5 % du nombre d'actions composant le capital social à ce jour. Les fonds propres seront renforcés d'un montant de 401,1 millions d'euros.

La livraison et l'admission aux négociations des actions nouvelles sur Euronext Paris interviendront le 4 juin 2014. Ces actions, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2014, seront immédiatement assimilées aux actions existantes composant le capital de Bouygues.

Pour mémoire, l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Bouygues, réunie le 24 avril 2014, avait décidé la distribution, au titre de l'exercice 2013, d'un dividende de 1,60 euro par action et avait précisé que ce dividende pouvait être perçu, soit en numéraire, soit en actions nouvelles de la Société. Le prix d'émission des nouvelles actions avait été fixé à 25,21 euros, correspondant à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le 24 avril 2014 diminuée du montant du dividende.

Le paiement du dividende en numéraire s'effectuera le 4 juin 2014. Le montant total versé sera de 109,7 millions d'euros.

Contact presse :
01 44 20 12 01 - presse@bouygues.com

Contact investisseurs et analystes :
01 44 20 10 79 - investors@bouygues.com

www.bouygues.com